



**COMPTE-RENDU DE LA PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER
LE LAC, LA CROUZILLÈRE, L'EPAN, LA BAREUSIE, BEAULIEU, SAINTERIE, L'EPEND
6 octobre 2026**

Début de la séance : 19h00

Présents : 115

Monsieur le Maire ouvre la séance en saluant les élus ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

En introduction, il souhaite revenir sur plusieurs sujets qui préoccupent particulièrement les habitants :

- **Redémarrage des démocraties locales** : Monsieur le Maire souligne que cette séance marque le redémarrage des instances de démocratie locale dans le cadre du nouveau mandat.
- **6^e édition** : il précise qu'il s'agit de la sixième édition de cette démarche, qui revêt un caractère particulier.
- **Remerciements** : Monsieur le Maire remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur participation aux échanges.

Monsieur Judicaël OSMOND, Adjoint délégué à la Voirie, aux Transports et mobilités et à la Vie de la cité, présente les sept conseils de quartier de la Ville.

Il présente également plusieurs projets réalisés à l'initiative des conseils de quartier :

- Quartier Alouette Nord – Square Mabilat : plantation d'arbres fruitiers et installation d'une aire de fitness.
- Quartier Joué centre : Installation d'une borne textile et d'une corbeille de propreté rue de Chantepie au niveau de La Grange – Caches bacs rue Descartes et Boulevard Jean Jaurès.
- Quartier Vallée Violette – Inauguration du Square Bellay.
- Quartier Morier : Organisation d'une fête de quartier.
- Quartier Rabière : Pose de deux tables de pique-nique Parc de la Rabière.
- Quartier Joué sud : Plateau surélevé au carrefour Bois Bonnevie, des routes de la Vieille Carte et de Saint-Léger.

Monsieur Michel ROY, Président du conseil de quartier, remercie les membres précédents du Conseil de quartier et présente à son tour le conseil de quartier et les projets réalisés en 2025-2026.

PROJETS REALISES :

- Création des passages piétons rue des platanes, rue des Erables et rue Raphaël.
- Requalification du passage impasse des Sorbiers.
- Création d'un terrain de pétanque et installation d'une boîte à livres place Carpentier.
- Installation d'une table de pique-nique à proximité du centre nautique des Bretonnières.
- Organisation d'un apéro des voisins en août 2025 au Jardin des Pommiers : 60 participants.

Monsieur le Maire a repris la parole pour présenter les travaux réalisés dans le quartier par la ville :

- Création d'une aire de fitness quartier Beaulieu.
- Installation d'un pumtrack jardin des Pommiers.
- Réfection de voirie allée du Franc Rosier.
- Aménagement de voirie rue de la Carre.
- Bois des Bretonnières.
- Création d'ilots de régénération.

- Installation d'une signalétique pédagogique.
- Création d'ilots de régénération et installation de signalétique bois des Bretonnières.

Monsieur le Maire informe sur le quartier des Carmeries avec la création possible d'une passerelle permettant d'avoir un lien direct entre le quartier des Carmeries et celui du Lac.

Monsieur le Maire évoque les moustiques tigres et indique que la Ville travaille avec des universitaires sur la problématique du moustique tigre. Des échanges sont également engagés avec le Maire de Ballan-Miré afin de prendre en compte les enjeux liés à la faune et à la flore.

Puis, la séance d'échanges s'est ouverte et ont été évoqués divers sujets :

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
	Marquage des passages piétons : Une participante remercie pour la réalisation du passage piéton rue Raphaël mais indique que le marquage s'efface rapidement. Sécurisation abords collège Beaulieu : La participante constate un manque de respect de la sécurité routière de la part des usagers devant le collège Beaulieu et souhaiterait que des aménagements sécurisés soient réalisés.	Monsieur le Maire indique qu'il va venir voir sur place. Il précise qu'un appel d'offres a été lancé pour reprendre le marquage des différents endroits où la peinture est effacée. Monsieur le Maire précise que le sujet est bien pris en compte et qu'une attention particulière va être portée pour identifier comment sécuriser les abords du collège.
François Morillon – rue des platanes	Sécurisation abords collège Beaulieu : Le participant a fait signer une pétition dans la rue des platanes relatif au problème de sécurité et de vitesse des véhicules lors du passage des enfants devant le collège Beaulieu. Il précise que des panneaux existent mais il demande un aménagement de la rue pour limiter la vitesse des voitures, précisant qu'un panneau indique la direction du collège Beaulieu par cette rue.	Monsieur le Maire remercie de l'alerte. Il indique que les personnes cherchent toujours un raccourci et que les applications d'itinéraires orientent vers des rues qui n'étaient pas usitées avant et deviennent, de fait, passantes. Il précise que ce sujet va être regardé avec le conseil de quartier.
	Pistes cyclables : La participante reconnaît que la ville investit dans de nouvelles pistes cyclables mais précise que les pistes existantes ne sont pas entretenues. Elle signale que les bandes blanches existantes s'effacent petit à petit et ne sont jamais repeintes (ex. : Boulevard Jean Jaurès). Elle souligne que, dans les ronds-points, il n'y a pas de bandes blanches pour sécuriser les cyclistes alors qu'il y en a dans les communes limitrophes. Elle demande également s'il est possible de relier les bouts de pistes cyclables qui existent (ex. : rue de Chantepie et rue Pont-Volant).	M. Le Maire indique que les lignes blanches vont être refaites, comme indiqué dans une réponse précédente, dans les semaines à venir. Il précise que le sujet est géré au niveau de la métropole avec le projet Vélival pour relier les pistes des Villes de la Métropole. Il donne l'exemple de Chambray et Joué les Tours qui viennent notamment d'être reliés par la rue de Montrichard. Il indique que l'emprise foncière par rapport au coteau ne permet pas d'avoir la place nécessaire pour élargir la rue du Pont-Volant et mettre une piste cyclable.

Lac des Bretonnières	Salubrité du Lac des Bretonnières : La participante signale que l'état du Lac était dans un état pitoyable cet été avec notamment une jussie importante. Elle précise notamment que le parcours d'accrobranche passe au-dessus avec des enfants qui s'amuse à toucher l'eau.	Monsieur le Maire indique que la partie du Lac au niveau de Gadawi Parc correspond au bassin de rétention. Il explique que le niveau du lac a beaucoup baissé et les sources qui l'alimentaient ont été coupées, le lac se remplissant désormais uniquement par l'eau de pluie. Cette baisse du niveau de l'eau pose problème. Il précise également qu'il ne s'agit pas d'un problème de budget car un certain nombre de collaborateurs sont présents chaque jour autour du lac pour nettoyer.
Yves Mondon rue de l'Épan	Présence de rats : Le participant s'inquiète de la présence de rats qu'il a pu constater devant chez lui. Il indique avoir contacté les services de la ville qui sont intervenus mais qui ont précisé qu'ils ne pouvaient pas intervenir chez les privés. Le participant demande à ce qu'une action commune soit faite lors de la prochaine campagne.	Monsieur le Maire remercie de cette proposition et indique que les services de Laurent Clisson reviendront vers les habitants pour organiser une campagne commune.
Successeur M. Roy au quartier de l'Epend	Mur anti-bruit du boulevard périphérique : Le participant indique que des gens sont très mécontents car ils n'arrivent plus à vendre leur maison, le mur n'étant plus adapté à la fréquentation et à l'importance du trafic qu'il y a sur la rocade (rue de l'Aigue-Marine)	Monsieur le Maire indique que c'est l'endroit où il y avait le plus de bruit dans la métropole. Il précise qu'à cet endroit, il faut enlever et refaire. Plusieurs études ont été faites mais les services de la Métropole n'ont pas donné suite. Monsieur le Maire indique que, dans la continuité du mur de Ballan qui vient d'être réalisé, l'objectif est de revenir vers l'amont pour arriver vers le quartier.
Quartier de l'Épan	Stationnement et accessibilité : La participante évoque un problème pour se déplacer en fauteuil roulant ou véhicule adapté dans sa rue (ex : trottoirs trop hauts ou pas de trottoir vers Malraux, ou trottoirs encombrés). Elle précise que le stationnement est également compliqué et que les voitures se garent sur les trottoirs.	Monsieur le Maire indique que le nombre de voitures par maison augmente et les garages ne sont plus utilisés pour ranger les voitures. Il précise qu'il faut étudier au cas par cas les aménagements pour les places de stationnement.
M. Somari	Risque incendie et bruit rocade : Le participant indique que, suite à une pétition faite en 2016, pour limiter le bruit de la rocade, des plantations ont été réalisées. Aujourd'hui, celles-ci ne sont pas entretenues et le risque d'incendie est élevé notamment avec les sécheresses. Il souhaite que des mesures soient prises pour éviter que cela se propage vers les maisons.	Monsieur le Maire partage la remarque et reconnaît que les plantations ne permettent pas de limiter le bruit. Il indique qu'un rappel va être fait pour que l'entretien soit réalisé, notamment l'été.

M. Maurice, avenue du Lac.	Sécurité routière autour du Lac : Le participant indique avoir signalé il y a 2 ans que la zone 30 autour du lac n'était pas respectée. Il précise qu'un radar pédagogique a été installé mais qu'aucun panneau ni ralentisseur ne sont présents. Il indique que les services lui ont répondu que le radar pédagogique n'était d'aucune utilité.	Monsieur le Maire précise qu'il va regarder la réponse qui lui avait été apportée concernant le radar pédagogique. Il reconnaît que les gens roulent trop vite dans l'ensemble de la ville. Il indique qu'une attention particulière va être portée sur l'avenue du Lac pour mettre un coup de peinture.
Route de Savonnières au niveau du pont aux oies	Sécurité routière route de Savonnières : La participante indique qu'une réunion avec la métropole avait eu lieu pour faire des aménagements (ex : trottoirs, passages protégés) au niveau du point aux Oies et qu'une nouvelle réunion devait se tenir en octobre mais qu'il n'y a rien de prévu.	Monsieur le Maire reprendra contact avec Madame après avoir échangé avec les services métropolitains
	Salubrité du Lac des Bretonnières : Le participant, pêcheur, indique qu'il est impossible de pratiquer son activité, notamment le soir avec les grandes herbes du lac	Monsieur le Maire indique qu'une campagne va être faite permettant d'arracher les herbes au fond du Lac.
Jean Paul Feuillatre Hameau de l'Epan	Pistes cyclables : Le participant indique qu'il existe une piste cyclable de qualité sur le boulevard Jean Jaurès mais qu'il y a une incompatibilité de la piste en allant vers Malraux au niveau du rond-point des Bretonnières. Lac des Bretonnières : Il précise également que l'état des chemins qui sont en périphérie du lac sont impraticables dès qu'il y a les premières pluies en hiver.	Concernant les pistes cyclables, Monsieur le Maire indique que le tracé n'a pas été fini, en attente des travaux futurs à venir. Il remercie de l'alerte n'ayant pas eu d'informations sur l'état des chemins du lac au préalable.
Rue du Castel	La participante alerte sur l'absence du « C » au niveau de la plaque de la Rue du Castel	Monsieur le Maire indique que le nécessaire va être fait pour le remettre.
	Sécurité routière : La participante indique que le grand panneau publicitaire installé à l'intérieur du garage Renault au niveau du giratoire et à la limite du chemin de fer est extrêmement dangereux pour les automobilistes. Il envoie des lumières très vives.	Monsieur le Maire précise que le panneau est installé sur un terrain privé.
	Sécurité routière rue de l'Épan : La participante demande si le projet de faire ralentir la circulation dans la rue de l'Épan, est toujours d'actualité. Pistes cyclables : la participante souhaiterait qu'une piste sécurisée pour les balades à vélo soit réalisée autour du lac.	M. Le Maire indique que les aménagements pour la rue de l'Épan seront prévus au prochain budget. Il indique que les chemins autour du Lac n'ont jamais été autorisés à vélo et précise qu'il y a une volonté de rendre possible la balade à vélo autour du Lac mais qu'il y a une problématique d'emprise. Il faudrait 4 mètres de large pour les vélos et donc il serait nécessaire d'élargir la route pour diviser vélo et piéton et assurer la sécurité des promeneurs.

	Sécurité/cambriolages : le participant indique avoir été cambriolé récemment en pleine nuit à côté de panneaux voisins vigilants. Il précise avoir attendu $\frac{3}{4}$ d'heure que la police arrive. Il indique voir la police municipale passer autour du lac mais pas rentrer dans les quartiers. Il souhaiterait être mieux informé sur les cambriolages voisins et demande la mise en place de caméras de vidéoprotection à 360°.	Monsieur le Maire indique que, dans les statistiques, les cambriolages interviennent plutôt en journée. Il précise que lorsque les équipes de police sont déjà sur une intervention, elles ne peuvent pas forcément être redirigées immédiatement sur une autre. Il précise qu'il peut accéder à la géolocalisation permanente des véhicules de police, ce qui permet de s'assurer que les agents de police vont bien dans les quartiers. S'il y a un manque, celui-ci sera comblé et les patrouilles seront renforcées. Il explique également que, parfois, il n'a lui-même pas les informations de cambriolages qui lui sont remontées. Il indique également que les caméras qui sont installées permettent d'avoir différents angles de vue pour sécuriser le site. Les caméras à 360° ne permettent pas toujours d'être sur l'action au bon moment et peuvent louper l'événement.
--	--	---

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.

Date du prochain bureau :

Le 22 octobre 2026 à 19h00 à l'Espace Clos Neuf